

Ecrit par le 2 avril 2025

## Sensibilisation au traumatisme en entreprise ce 27 mars à Avignon



**L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse ([AIST 84](#)) organise jeudi 27 mars une action de sensibilisation aux chocs et traumatismes en entreprise.**

« Aucune entreprise n'est à l'abri », insiste les organisateurs de cette matinée de sensibilisation. L'objectif de cette campagne de prévention est d'être paré à toutes les possibilités et maintenir la stabilité d'une entreprise. La conscience des risques prémunit ainsi les équipes face aux incidents, qu'il s'agisse de décès, de blessures, d'agressions ou autres détresses psychiques. Après un événement grave, la santé mentale devient plus que jamais vulnérable, aussi bien du côté des salariés que des dirigeants.

Afin de mieux faire face aux traumatismes à court et long terme, l'AIST 84 formera les entreprises lors de cette matinée. Pour donner les moyens de s'adapter, les intervenants passeront en revue les réactions adéquates, les réflexes à adopter et les dispositifs d'accompagnement.

Animée par [Jean-Philippe Matz](#), psychologue du travail de l'[AIST 84](#) et [Muriel Trichet](#), psychologue clinicienne et fondatrice du [cabinet Isote](#), la présentation durera 1h30. Elle sera articulée autour des

Ecrit par le 2 avril 2025

points suivants : identification et analyse, expositions des conséquences, fonctionnement de l'accompagnement des entreprises et collaborateurs, et témoignage d'une entreprise.

*Chocs et traumatismes en entreprise : Comment et quand agir pour en limiter l'impact ?* Jeudi 27 mars de 9h à 10h30 à l'AIST 84, 40 rue François 1er à Avignon  
Inscriptions en ligne sur [www.aist84.fr](http://www.aist84.fr) - 04 32 40 52 60

---

## Deux concerts ce week-end au profit d'une cause féminine : l'endométriose

Ecrit par le 2 avril 2025



### **La troisième édition de ce projet national a lieu dans le Vaucluse**

Ce projet porté par Anne-Marie Lyaudet Borgeais et Alexandra Rousset a vu le jour en 2023 dans le Jura où s'est tenue la 1<sup>e</sup> édition. Depuis l'idée de rassembler ces musiciennes pour un concert annuel a grandi. La 2<sup>e</sup> édition de 2024 s'est faite dans le Limousin et 2025 dans le Vaucluse/Gard, la prochaine édition 2026 se tiendra à Haute-Garonne. Il s'agit de soutenir une cause pour soulager la souffrance des femmes qui souffrent d'endométriose.

### **Une maladie féminine qui rassemble**

C'est autour de cette action commune que se réunissent 80 musiciennes venant de toutes la France, 5 régions et pas moins de 17 départements représentés, pour constituer un grand orchestre d'harmonie sous la direction de Sylvie Rogier, cheffe invitée pour cette 3<sup>ème</sup> édition, qui habituellement dirige l'orchestre l'Union Musicale Sarriannaise.

Ecrit par le 2 avril 2025

## **Un orchestre au féminin**

Les samedi 8 et dimanche 9 mars prochains, venez écouter ce grand orchestre au féminin (les hommes sont les bienvenus) au travers d'un programme musical de musiques de film, d'airs d'opéra, de jazz, variétés internationales, pour l'occasion, quatre chanteuses lyriques issues du chœur de l'Opéra Grand Avignon, se joindront à cette grande formation musicale, ainsi qu'un chanteur de jazz.

## **Les recettes reversées à l'association avignonnaise [Manoléta](#)**

Pour chaque concert, deux week-ends de répétitions sont programmés 2 mois avant, le travail musical est fait par un chef d'orchestre choisi par l'ambassadrice de la région, ici Claire Puechlong.

Ces 2 concerts sont donnés au profit d'une association qui défend les causes féminines et cette année les recettes iront directement pour l'association avignonnaise Manoléta, qui accompagne les femmes, mais aussi leur partenaire, pour pallier au mieux la souffrance de l'endométriose.

**Un projet soutenu par la Ville de Sarrians, la Ville des Angles, le Lions Club Pont d'Avignon et Villeneuve/Les Angles, la Ville de Rognonas et l'École de musique.**

***Samedi 8 mars. 21h. 12€. Salle Frédéric Mistral. Sarrians.***

***Dimanche 9 mars. 15h. 12€. Forum des Angles. Les Angles.***

---

# **Maladies et troubles féminins au travail : Que dit la loi, que font les entreprises ?**



Ecrit par le 2 avril 2025



**Les femmes sont d'évidence des salariées comme les autres... A ceci près qu'elles font face à des contraintes et des désagréments propres à leur physiologie. Règles douloureuses, endométriose, allaitement, ménopause : que dit la loi aujourd'hui, quelles sont les propositions actuellement formulées pour améliorer leur quotidien, que font les entreprises ? En amont de la journée internationale des droits de la femme qui se tiendra ce samedi 8 mars, l'éclairage d'[Axel Wantz](#), juriste aux [Editions Tissot](#).**

### **Le congé menstruel verra-t-il le jour ?**

Il n'existe pas de congé menstruel dans la loi française aujourd'hui, contrairement au Japon, à la Corée du Sud, ou plus récemment l'Espagne. Pour tenter de répondre à la souffrance des règles douloureuses et incapacitantes (qui concerne près d'une femme sur deux), il se présente depuis peu comme une solution possible.

Mais les différentes propositions de loi permettant aux femmes de prendre un congé menstruel n'ont pas abouti, les opposants arguant des risques en termes de discrimination et de confidentialité.

Cependant les partenaires sociaux s'emparent progressivement du sujet et quelques entreprises et organisations l'ont expérimenté. Le dossier de synthèse de ces expérimentations est disponible sur demande auprès du contact presse.

Il se concrétise majoritairement par l'octroi d'un jour mensuel de congé supplémentaire, voire d'un congé annuel supplémentaire de 13 jours ; nécessairement pris sur du temps de travail effectif et rémunérés comme un congé payé classique.

Ecrit par le 2 avril 2025

### **Quels aménagements possibles pour les salariées souffrant d'endométriose ?**

L'endométriose, qui touche près d'une femme sur dix, est une maladie qui peut engendrer des symptômes imprévisibles, incapacitants et douloureux : douleurs aiguës, fatigue chronique, ou encore troubles urinaires ou digestifs.

Des troubles qui vont impacter la vie professionnelle des salariées, mais aussi celle de l'entreprise : organisation perturbée, tensions dans les relations de travail, baisse de la performance...

Pour aménager les situations de travail, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail décline plusieurs propositions et bonnes pratiques :

- adapter les objectifs et les équipements, limiter les déplacements ;
- introduire un temps de récupération, proposer des horaires décalés, octroyer des jours supplémentaires de télétravail et aménager ses conditions de réalisation ;
- autoriser des absences supplémentaires avec maintien de salaire ;
- accompagner les salariées dans une démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

### **Comment allaiter son enfant sur son lieu de travail ?**

La loi autorise l'allaitement sur les lieux et pendant le temps de travail une heure par jour (30 minutes le matin et l'après-midi) pendant un an après la naissance. Ou pendant 20 minutes si l'employeur met à disposition des salariées un local dédié à l'allaitement (à l'intérieur ou à proximité des locaux affectés au travail). Cependant, il n'y est tenu que si l'entreprise emploie plus de 100 salariées et ces heures ne sont pas considérées comme du travail effectif et donc, pas rémunérées.

Dans son Rapport annuel 2023, la Cour de cassation suggère que toutes les femmes qui le souhaitent puissent effectivement allaiter leur enfant dans un local ou tirer leur lait. Elle préconise également de rémunérer la pause d'allaitement, conformément à la Charte sociale européenne.

### **Les effets de la ménopause bientôt mieux pris en compte ?**

14 millions de femmes en France sont concernées par cette période qui affecte leur bien-être physique, mental et social. Or, la prévention se limite à la 'Semaine Santé des femmes' et au bilan de prévention pour les salariées de 45 ans à 50 ans. C'est pourquoi la proposition de loi déposée le 25 janvier par la députée [Delphine Lingemann](#), propose :

- D'inclure l'apparition de la ménopause à la liste des facteurs à prendre en considération dans la visite médicale de mi-carrière pour lutter contre les risques de désinsertion professionnelle et mesurer l'évolution des capacités de la salariée.
- De faire bénéficier à ces salariées d'un examen de santé spécifiquement dédié à la prévention des risques liés à la ménopause et d'un examen d'ostéodensitométrie si des facteurs de risques de l'ostéoporose sont identifiés.

Ecrit par le 2 avril 2025

- D'expérimenter (pendant 3 ans maximum et dans 3 régions) l'arrêt de travail gynécologique pour les salariées touchées par des symptômes incapacitants liés à la ménopause.

Cette proposition de loi a été renvoyée à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et sera examinée à une date qui reste encore à arrêter.

Certains partenaires sociaux se sont déjà emparés de ce sujet et ont négocié, majoritairement à l'échelle des entreprises, des aménagements au profit des salariées concernées par la périménopause ou la ménopause, comme un jour de congé supplémentaire rémunéré.

## (Vidéo) Apt, Agriculture et alimentation, pourquoi manger des produits locaux ?



Le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose une conférence pour explorer les liens entre agriculture et alimentation : «Pourquoi manger des produits locaux ? Les impacts du système

Ecrit par le 2 avril 2025

**alimentaire sur l'environnement et sur la santé, par l'association [Les Greniers d'abondance](#), mardi 5 mars, à 18h à la salle des fêtes d'Apt.**

Objectif : Sensibiliser les habitants aux impacts de notre modèle alimentaire sur la santé, l'environnement, les ressources, la biodiversité, alors que dans l'actualité, l'étude de la loi d'orientation agricole semble affaiblir le soutien à l'agriculture biologique.

### **Mais qui veille au grain ?**

Les crises climatiques, énergétiques, environnementales et économiques menacent la sécurité alimentaire des pays développés. Extrêmement dépendant des énergies fossiles, notre système alimentaire pourrait être déstabilisé face à une augmentation du prix du carburant. Appauvris par des années de traitements chimiques, les sols agricoles exigent plus d'intrants pour produire les aliments que l'on retrouve dans nos supermarchés, endettant toujours un peu plus les agriculteurs au passage... Après un bref état des lieux des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire de la France, les intervenants, scientifiques et ingénieurs, membres des Greniers d'abondance, présentent des solutions permettant d'assurer la transition vers un système alimentaire durable et soutenable.



Ecrit par le 2 avril 2025



## Agriculture et alimentation *Pourquoi manger des produits locaux ?*

Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et la santé

**Mercredi 5 mars 2025**

Avec  
*Les Greniers  
d'Abondance*

**De 18h à 19h30**

**Salle des fêtes  
Ville d'Apt**

*Apéritif local offert*



**Entrée gratuite**  
**Renseignements :**  
**04 90 04 42 00**

Ecrit par le 2 avril 2025

### **Le projet alimentaire territorial du Parc du Luberon**

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial porté par le Parc du Luberon depuis 2017, de nombreuses actions sont menées pour promouvoir un changement nécessaire dans nos comportements alimentaires et aller vers une alimentation de meilleure qualité, en lien avec les productions agricoles locales et de saison. Depuis 2023, le Parc bénéficie d'un financement du ministère de la Santé pour son projet «L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques», lauréat du Programme National pour l'Alimentation. Des [actions d'information](#) et de sensibilisation auprès d'un large public sont proposées afin de créer une culture commune autour des enjeux de transition incontournables aujourd'hui.

### **Consom'acteurs**

Plusieurs conférences seront proposées pour comprendre le système alimentaire dans lequel nous vivons, les impacts sur notre santé et celle des écosystèmes, et ainsi devenir les acteurs du changement. Notre alimentation et les systèmes qui la produisent sont au centre des grands enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Le constat est sans appel : nos systèmes alimentaires contribuent massivement à la dégradation des conditions d'habitabilité de nos territoires tout en étant de plus en plus vulnérables face aux crises de l'anthropocène. Cependant, rien n'est joué car il existe de nombreuses trajectoires vertueuses de transformation de nos systèmes alimentaires pour les territoires et leurs habitants.

### **Les infos pratiques**

Conférence. Pourquoi manger des produits locaux ? Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et sur la santé. Mardi 5 mars à 18h. Salle des fêtes d'Apt. Une initiative de l'association Les greniers de l'abondance avec le soutien de la Ville d'Apt. Mardi 5 mars. 18h. Salle des fêtes d'Apt. Place Gabriel Péri. Durée 1h30. Entrée libre. Apéritif local offert. 04 90 04 42 00

---

# **Les chenilles processionnaires sont déjà de retour en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Ecrit par le 2 avril 2025



**Dû aux températures clémentes en ce début d'année, la [Société Centrale Canine](#) alerte sur le retour précoce de la chenille processionnaire, qui sévit habituellement à partir du printemps, dans certains départements comme le Var.**

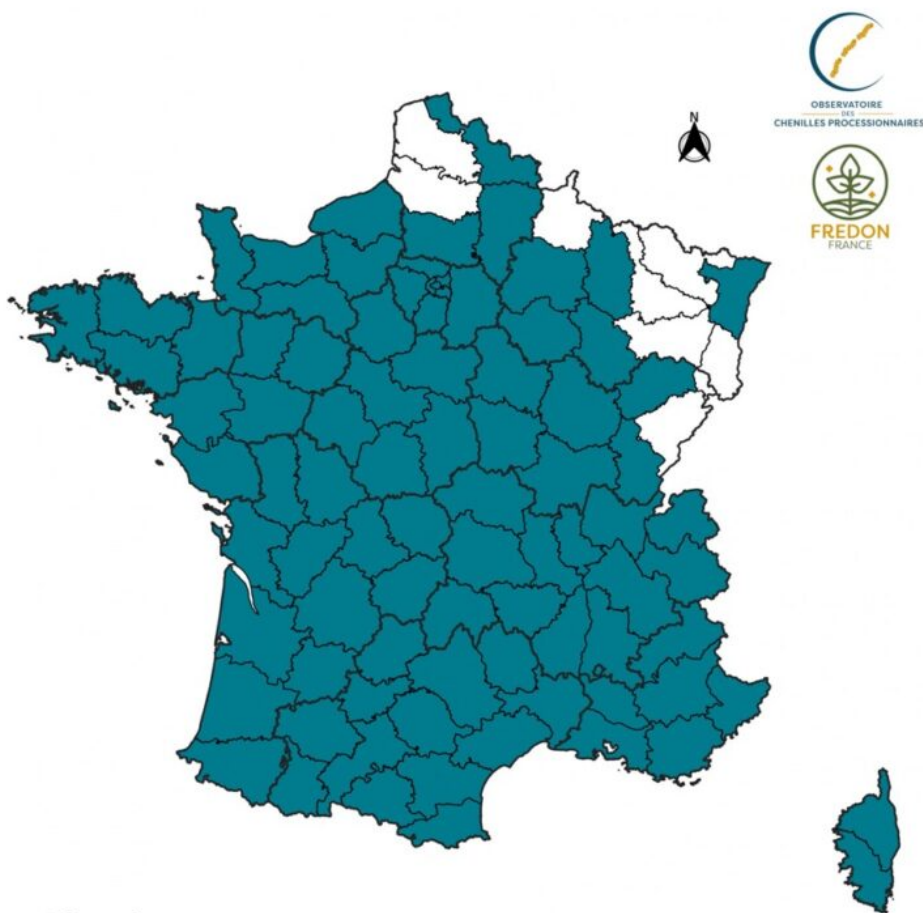
Classées comme « nuisibles à la santé humaine » depuis 2022 en France, les chenilles processionnaires commencent déjà à faire leur apparition en PACA. Si leurs poils urticants peuvent provoquer des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge, elles sont aussi dangereuses pour nos animaux. On les reconnaît par leur couleur rousse pour les chenilles processionnaires du pin, ou leur couleur grise/argentée pour les chenilles processionnaires du chêne. Elles se déplacent généralement en groupe, en file indienne.

La Société Centrale Canine appelle tous les propriétaires de chiens à redoubler de vigilance dès à présent car nos compagnons à quatre pattes sont particulièrement exposés aux dangers de ce nuisible. Les poils urticants des chenilles processionnaires libèrent une protéine toxique qui peut se déposer sur le museau des chiens et leur langue lorsqu'ils reniflent ou prennent un bout de bois dans leur gueule. Ce contact peut entraîner une irritation des yeux et du museau, une forte salivation, une langue enflée, des difficultés à respirer, une perte d'appétit et des vomissements.



Ecrit par le 2 avril 2025

Départements ayant fait l'objet d'au moins une observation de  
Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa* D. & S.)  
en France, entre 2007 et 2023



### Légende

DEPARTEMENT

- Départements dans lesquels il y a eu au moins une observation de Processionnaire du pin
- Pas d'observation remontée  
(NB : cela ne veut pas dire que le département n'est pas concerné par la problématique)

Carte réalisée par l'Observatoire des chenilles processionnaires - FREDON France en avril 2024.

Sources des données : INRAE, DSF, ONF, ARS, réseau FREDON

© [Observatoire des chenilles processionnaires](#)

### Les bons gestes à adopter

[Alexandre Balzer](#), vétérinaire et président de la Centrale Canine, recommande de se renseigner auprès de son vétérinaire sur le risque de présence des chenilles processionnaires dans sa région, d'éviter de promener son chien dans les parcs ou forêts fortement infestés, notamment lorsque les chenilles sont



Ecrit par le 2 avril 2025

visibles au sol, et de retirer avec un sécateur ou un échenilloir les nids présents dans les jardins en hiver avant que les chenilles ne redescendent, puis brûler les nids en prenant les mesures de sécurité nécessaires.

En cas de contact avec les nuisibles, il faut empêcher son chien de se gratter pour ne pas augmenter le risque d'envenimation, rincer abondamment sa gueule et ses babines, l'empêcher de boire ou manger, l'emmener en urgence chez le vétérinaire si des symptômes se développent ou persistent, et ne surtout pas le toucher à main nu.

## La commune de Gordes va se doter d'un pôle de santé publique



La municipalité de Gordes a débuté la réalisation de son nouveau pôle médical. Ce projet va voir le jour dans le cabinet médical actuel, une ancienne bibliothèque construite dans les années 1950 à proximité [du](#)

Ecrit par le 2 avril 2025

[centre hospitalier de Gordes](#) labellisé 'hôpital de proximité' depuis 2022 par l'ARS (Agence régionale de santé).

« Ce pôle médical, c'est une vieille arlésienne à Gordes, puisque cela faisait une trentaine d'années que les habitants l'attendaient, rappelle [Richard Kitaeff](#), maire de la commune. L'idée c'est de regrouper les infirmiers, dont les locaux sont vétustes, les médecins ainsi que d'autres spécialités médicales dans un seul bâtiment. »

Pour cela, la municipalité a dû trouver 1,5M€ afin de financer l'investissement nécessaire à cette réalisation.

### **Très haute valeur patrimoniale et écologique**

« Cela aurait coûté plus cher de tout rénover, c'est pour cela que nous détruisons le bâtiment existant afin de le remplacer par un nouveau respectant toutes [les réglementations RT 2012](#) ainsi que les normes PMR (Personne à mobilité réduite), précise le maire élu depuis 2020. Nous allons ainsi disposer d'un bâtiment à très haute valeur patrimoniale et écologique dans le centre-ville. »

Conçu par le cabinet d'architecture gordien [Galante](#), le futur pôle en R+1 sera doté de 8 bureaux individuels pour des médecins. Ces espaces auront vocation à accueillir des généralistes comme des spécialistes. Il y a aura des professionnels de la médecine permanents ainsi qu'une offre de santé plus 'itinérante' avec des spécialités présentes lors de permanences hebdomadaires comme des psychologues ou des naturopathes par exemple.



Ecrit par le 2 avril 2025



L'ancien bâtiment aurait coûté plus cher à rénover qu'à reconstruire. Crédit : DR

### Un partenariat avec l'hôpital Américain de Paris ?

Par ailleurs, outre les salles de travail collectives, le pôle disposera également d'un espace dédiée à la télémédecine. Dans ce cadre, la commune est en lien avec [l'hôpital Américain de Paris](#) afin que ces possibilités de de télé-diagnostic et de télé-prescription soient assurées par des médecins de ce prestigieux établissement de santé créé en 1906.

« Nous avons aussi des contacts avec les facultés de médecine de Marseille et de Nice pour trouver des médecins », complète le maire [du plus beau village du monde](#).

L'ensemble doit être opérationnel avant la fin de l'année 2025. « C'est un délai très raccourci pour des travaux publics de cette ampleur, insiste Richard Kitaëff. Surtout en prenant compte la destruction du bâtiment précédent ainsi l'intégration de la pierre sèche et de la pierre de taille dans le nouvel édifice. ». Une vraie contrainte budgétaire quand l'on sait que ces obligations architecturales représentent un surcoût de l'ordre de 50% supplémentaires par rapport à un projet équivalent dans le reste du Vaucluse.

Ecrit par le 2 avril 2025



Richard Kitaeff,. Crédit : DR

« Nous allons développer nos possibilités de soins pour les 50 prochaines années. »

*Richard Kitaeff, maire de Gordes*

« A Gordes, tout est très compliqué au niveau urbanisme. Surtout avec des projets dans le voisinage du château. Il faut passer par les architectes des bâtiments de France. Il faut rajouter les lenteurs de l'administration et les surcoûts liées à l'obligation de certains matériaux. Mais il est important aussi de maintenir un niveau de qualité. Le risque c'était que nous ne puissions plus être en mesure de conserver cette présence médicale, mais notre pôle va nous permettre désormais de sauvegarder l'offre de santé existante puisque, actuellement, il n'y a qu'un généraliste sur la commune. C'est donc une très bonne nouvelle pour la population parce que cela veut dire que nous allons développer nos possibilités de soins pour les 50 prochaines années. »



Ecrit par le 2 avril 2025

## Vaucluse Santé Attractivité : « ce qui est attractif en Vaucluse, ce sont les maîtres de stage »



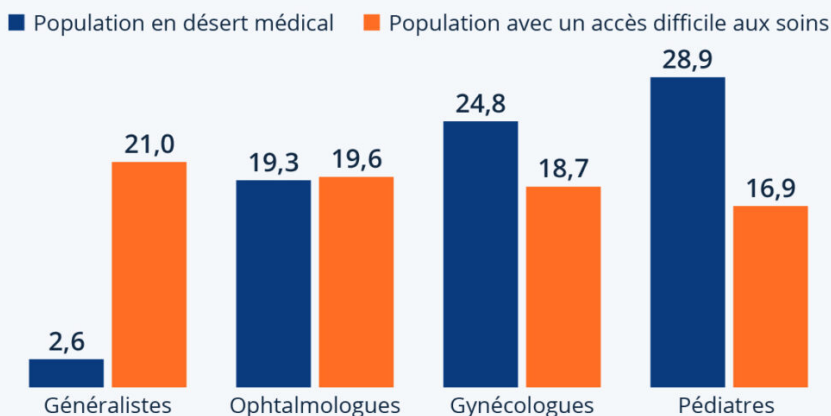
Depuis 2022, le **Vaucluse** lutte contre la désertification médicale. En 2024, l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS), la Région Sud, le Conseil départemental de Vaucluse, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse (CPAM) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) lancent le dispositif **Vaucluse Santé Attractivité** pour attirer et faciliter l'installation des médecins généralistes sur le territoire. En 2025, cet objectif est toujours au premier plan.

Il y a trois ans, le Département de Vaucluse lance un appel pour recruter des médecins généralistes. Il y a urgence. Le Vaucluse affiche la plus faible densité de généralistes de la Région Sud avec 80 médecins pour 1 000 habitants, dont plus de la moitié d'entre eux sont âgés de plus de 55 ans et donc proches de la retraite. Et ce phénomène n'est pas propre au département.

Ecrit par le 2 avril 2025

## L'accès à un généraliste difficile pour un quart des Français

Part de Français concernés vivant dans une commune où l'accès aux praticiens suivants est difficile en 2023 (en %)



Désert médical : offre de soins inférieure d'au moins 60 % à la moyenne nationale.

Accès difficile : entre 30 % et 60 % en dessous de la moyenne nationale.

Femmes de plus de 15 ans pour les gynécologues. Enfants de 0 à 10 ans pour les pédiatres.

Source : UFC-Que Choisir




© Statista

Depuis, le Vaucluse travaille au recrutement de médecins généralistes pour assurer la meilleure qualité de soin possible pour ses habitants. Ainsi, neuf ont été recrutés par le Département, qui ont permis plus de 25 000 consultations au cours des deux dernières années. Ainsi, 3 000 Vauclusiens ont retrouvé un médecin traitant. Un 4<sup>e</sup> centre de santé vient d'ouvrir ses portes à Sorgues, il s'ajoute à ceux d'Avignon, Cadenet et Apt et devrait accueillir, à terme, trois médecins.

[Vaucluse, Un 4e centre de santé ouvre à Sorgues](#)

### Un dispositif pour attirer davantage

« La santé, ce n'est peut-être pas une compétence du Département, mais c'est une préoccupation des Vauclusiens », a énoncé Dominique Santoni l'année dernière. En avril 2024, le Département, l'ARS, la Région Sud, le Conseil de l'Ordre des Médecins, la CPAM et la MSA lancent donc le dispositif Vaucluse

Ecrit par le 2 avril 2025

Santé Attractivité, réunissant les institutions phares du secteur de la santé pour faciliter l'installation des médecins généralistes dans le département. Un dispositif coordonné par [Charlotte Reungoat](#).

Ainsi, la santé passe au premier plan des préoccupations du Département. Celui-ci a d'ailleurs été [récompensé pour sa campagne de recrutement de médecins](#) par le magazine [Stratégies](#). Campagne qui ciblait principalement les étudiants en médecine et les médecins entre 50 et 60 ans cherchant à préparer leur retraite dans le Sud. Une nouvelle campagne nationale de recrutement de médecins sera lancée en 2025 pour ouvrir de nouveaux centres de santé départementaux et couvrir encore mieux le territoire.

### Trop peu d'étudiants

Un autre problème se pose, et il vient directement des études. Il s'agit du nombre d'étudiants par rapport à la demande de médecins sur le territoire. « Là, on a 200 médecins par promotion, donc à Marseille, mais pour toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Et rien qu'en Vaucluse, il nous en faudrait 200 », explique Charlotte Reungoat. Ainsi, les médecins de Vaucluse se retrouvent souvent surchargés.

« Aujourd'hui, je peux voir jusqu'à 50 personnes par jour, alors qu'on n'est pas en épidémie. »

*Virginie Issautier, médecin en Vaucluse*

« Je voudrais qu'on arrête de dire que les jeunes médecins travaillent moins, ce n'est pas vrai, déplore [Virginie Issautier](#), médecin à Avignon ainsi qu'à Violès dans sa résidence pour retraités, [Les Seniors de Mogador](#). Ils travaillent plus rapidement et arrêtons de réfléchir en termes d'heure, mais en termes de patients traités. » Aujourd'hui, attirer les jeunes médecins est donc une priorité, mais pas une mince affaire.

### [À Violès, les seniors deviennent châtelains](#)

### Un territoire très attractif

Une question se pose : le Vaucluse est-il attractif pour les médecins ? Il est sans nul doute que le département est un territoire attractif de par ses paysages, son patrimoine, ou encore les événements qu'il accueille. C'est ce que met en avant l'agence du développement, du tourisme et des territoires [Vaucluse Provence Attractivité](#) au quotidien, et c'est d'ailleurs l'un des arguments phares pour accueillir les médecins qui sont plutôt fin de carrière, entre 50 et 60 ans, cherchant à préparer leur retraite dans le

Écrit par le 2 avril 2025

Sud, où il fait bon vivre.

Mais les étudiants en médecine sont-ils également attirés par le département ? Pour qu'un nombre suffisant d'internes s'établissent dans le Vaucluse, il est important qu'ils trouvent des maîtres de stage qui les accueillent. Quand ils effectuent leur stage, ils vivent entre six mois et un an sur le territoire, ce qui leur donne l'occasion d'être séduits par le mode de vie en Provence. Le département compte aujourd'hui de jeunes médecins qui ne sont pas originaires du Vaucluse, mais qui souhaitent s'y installer. « Ce qui est attractif, ce sont les maîtres de stage, donc les médecins entre 45 et 55 ans avec qui les jeunes ont travaillé », explique Charlotte Reungoat.

Si les engagements du Département en matière de santé ont été tenus, ce dernier ne compte pas s'arrêter là puisque la totalité du problème de désert médical n'a pas été endiguée. Une nouvelle campagne de recrutement de généralistes devrait émerger cette année. À terme, le Département souhaite aussi recruter des médecins spécialistes. De son côté, Vaucluse Santé Attractivité étudie la commande d'un podcast consacré à l'installation de médecins sur le territoire, un canal de plus en plus écouté par les nouvelles générations et qui permettrait de mettre en lumière le Vaucluse et ses talents.

[Vaucluse santé attractivité : le département poursuit son parcours de santé](#)

---

## Les Sorgues du Comtat signent leur nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030'



Ecrit par le 2 avril 2025



**Au cours du mois de décembre, la communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) s'est engagée dans un nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030', défini pour 6 ans, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants de quatre quartiers prioritaires de ville (QPV) du territoire.**

Les Sorgues du Comtat viennent de signer leur nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030' qui devrait améliorer la qualité de vie de près de 5 500 habitants du territoire dans quatre quartiers prioritaires de ville : Chaffunes, Générat Establet et Griffons Centre-Ville à Sorgues, et Vieux Moulin Centre-Ville Les Mûriers à Monteux.

Ces quartiers comprennent une population assez jeune, une part importante de famille monoparentales, une population étrangère plus importantes qu'ailleurs, une évolution des niveaux de vie plus lente qu'en moyenne nationale, des taux de pauvreté importants et une faible mixité sociale, ainsi que des difficultés scolaires plus importantes qu'ailleurs.

## 5 grands défis

Ce nouveau Contrat de Ville s'articule autour de cinq axes :

Ecrit par le 2 avril 2025

- Emploi, insertion, formation et entrepreneuriat
- La parentalité et les enjeux éducatifs
- Habiter et vivre ensemble
- Favoriser l'émancipation des habitants par la pratique sportive et culturelle
- Précarité et santé

Ainsi, les Sorgues du Comtat comptent accompagner les habitants vers l'emploi ou le retour à l'emploi, renforcer et consolider le Programme de Réussite Educatives (PRE) pour les enfants et leur famille, sensibiliser aux enjeux du numérique, favoriser l'entretien et l'amélioration du cadre de vie, favoriser la mobilité des habitants, sensibiliser à la transition écologique, développer l'offre d'activité physique adaptée, améliorer l'accès aux droits et aux soins, et bien d'autres objectifs sont en vue.

### **Appel à projets**

Afin d'améliorer tous ces aspects, l'Agglomération lance un appel à projet pour l'année 2025. Les projets doivent s'adresser aux publics et/ou aux QPV et doivent répondre à certains critères pour bénéficier d'un financement :

- Cibler la complémentarité avec les actions existantes, apportant une vraie plus-value
- Inscrire les projets dans le cadre d'un ancrage et d'un maillage territorial, le partenariat local effectif est privilégié. L'opérateur doit être impliqué dans la mobilisation du public (communication, "allez-vers", informer les équipements sociaux et partenaires)
- Répondre au diagnostic posé par les élus locaux, les partenaires et les habitants
- Inscrire les actions dans la durée : sur l'année civile ou l'année scolaire (pas d'actions ponctuelles ni d'une durée inférieure à 3 mois)
- Donner une lisibilité et une visibilité des actions retenues (communication)
- Elaboration des projets en concertation avec les habitants

---

## **Cotisations 2025 : une hausse qui suit les dépenses de santé assumées par les**

## mutuelles



**Dans un contexte de hausse des dépenses de santé qui s'accélère pour les mutuelles, la [Mutualité Française](#) publie son enquête annuelle sur les cotisations des mutuelles santé qui porte sur 41 mutuelles représentant 18,9 millions de personnes. Les contrats individuels, souscrits par 64% des mutualistes, principalement des personnes âgées, des jeunes et des professionnels indépendants, verront leurs cotisations augmenter en moyenne de 5,3%.**

Les contrats individuels augmenteront en moyenne de 5,3%. Les cotisations des contrats collectifs obligatoires augmenteront de 7,3% en moyenne, les contrats collectifs facultatifs de 6,8%.

Ecrit par le 2 avril 2025

L'augmentation des cotisations des mutuelles en 2025 est inévitable en raison de plusieurs facteurs.

Les dépenses de santé en France augmentent structurellement : alors qu'en 2022 les dépenses de santé avaient augmenté de 4%, la croissance se poursuit en 2023 avec une augmentation 5,2 %. Vieillesse de la population, accès à de nouveaux traitements et technologies médicales, et meilleure reconnaissance des métiers de santé expliquent ces évolutions tendanciennes à la hausse.

Les prestations versées par les mutuelles augmentent : les remboursements sur les secteurs dentaire, optique, audiologie concernés par le 100% santé continuent de progresser, les effets des revalorisations des rémunérations des professionnels de santé, et de nouvelles prestations comme l'engagement dans la prévention bucco-dentaire ou le financement de nouveaux traitements contre la bronchiolite par exemple, conduisent à augmenter les dépenses. Ces deux effets représentent plus de 2Md€ pour 2025 pour les complémentaires.

Les dépenses remboursées par les complémentaires augmentent encore plus fortement que l'ensemble des dépenses de santé avec une nette accélération ces dernières années : +6,4% en 2023, après +4,3% en 2022. Enfin, pour « freiner » les dépenses de l'Assurance maladie, les pouvoirs publics transfèrent des prises en charge vers les organismes complémentaires, sans concertation avec les acteurs du système de santé et sans transfert des leviers de gestion du risque.

[Eric Chenut](#), président de la Mutualité Française : « Nous comprenons que les personnes s'interrogent sur cette augmentation mais celle-ci se fait au niveau strictement nécessaire pour pérenniser la protection de tous. Les dépenses de santé augmentent deux à trois fois plus vite que la richesse nationale. Avec le vieillissement de notre population et les avancées scientifiques, et sans refonte structurelle, ces dépenses continueront d'augmenter jusqu'à ce que nous ne puissions plus y faire face. »

### **Un autre système de santé est possible**

L'instabilité politique actuelle, l'absence d'un PLFSS voté pour 2025 et « l'effet brouillard » de ce contexte obèrent la capacité des entreprises à piloter leur activité économique. Alors qu'une augmentation des tickets modérateurs sur les médicaments et les consultations des médecins et des sage-femmes était envisagée en 2025 il y a encore quelques jours, avec un impact financier de 1,1 milliard d'euros pour les organismes complémentaires, la censure du Gouvernement Barnier est susceptible de rebattre les cartes.

Les mutuelles subissent ce contexte et y font face avec responsabilité. En 2025, les cotisations augmenteront de 6% en moyenne sur l'ensemble des contrats mutualistes. Protéger nos adhérents est notre engagement et notre priorité. Nous devons prévoir au plus juste pour assurer leurs risques de santé.

Le résultat de l'assurance complémentaire santé est déficitaire en 2023 (-0,4%).

« Depuis plusieurs années maintenant, nous sommes tributaires d'une approche unilatérale et comptable des pouvoirs publics, qui font trop souvent des mutuelles une variable d'ajustement. La réduction du



Ecrit par le 2 avril 2025

déficit de l'Assurance Maladie ne sera pas réglée par les mécanismes de transferts qui ne répondent en rien aux leviers de financement et d'efficacité dont nous avons besoin, désormais urgemment. La responsabilité doit l'emporter, au service des assurés sociaux : travaillons tous ensemble, citoyens, Etat, professionnels et mutuelles pour préserver un système de financement accessible, solidaire et équitable », explique Eric Chenut.

Il devient urgent de penser le budget de la protection sociale en France de façon globale et à long terme. Pour y parvenir, l'approche pluriannuelle est la clé, pour agir concrètement au bénéfice des assurés sociaux. Elle permet de donner de la visibilité et de la capacité d'anticipation à tous. Nous proposons d'agir très rapidement sur 3 leviers :

- Repenser la répartition des financements pour un système de santé résilient : un rééquilibrage des prises en charge pour retrouver de la mutualisation entre les adhérents à tous les âges de la vie serait un levier puissant de modération des hausses de cotisations et donc de soutenabilité de la couverture complémentaire.
- Gérer de manière plus rigoureuse les ressources de santé : des milliards de dépenses pourraient être évitées en agissant sur l'efficacité et les déterminants de la dépense de santé : harmonisation des prescriptions, lutte contre la sur-prescription et la redondance d'actes et examens, lutte contre la fraude sociale sur certaines dépenses d'assurance maladie et lutte contre la financiarisation du système de santé.
- Investir dans une vraie politique de prévention : il faut passer aux actes et investir massivement dans une politique de prévention. C'est un impératif pour casser la courbe des maladies chroniques et s'adapter aux transitions démographiques et écologiques. La Mutualité Française appelle à cette réforme de fond qui nécessite l'engagement de tous les acteurs, et invite à repenser les cadres d'actions au niveau national et territorial.